

SÉCURITÉ *La surenchère sécuritaire a surtout pour effet d'installer une méfiance entre les habitants. C'est le constat d'Antonio Da Cunha, urbaniste. Interview.*

«L'illusion d'une violence domestiquée»

SOPHIE DUPONT

Dès samedi prochain, la police lausannoise pourra prononcer des interdictions de périmètres aux personnes qui ont troublé l'ordre public. En outre, la Ville a annoncé hier l'entrée en vigueur d'une série de mesures visant à pacifier les nuits lausannoises. Depuis le début de l'année, l'heure est au renforcement sécuritaire dans tout le canton. Analyse des effets de cette surenchère avec Antonio Da Cunha, urbaniste, professeur à l'université de Lausanne et directeur de l'Observatoire de la ville et du développement durable.

Comment interprétez-vous le chiffre avancé d'une augmentation de 18,5 % de la criminalité pour le canton de Vaud en 2012?

Antonio Da Cunha: Il faut le prendre avec des pincettes, les chiffres ne parlent jamais d'eux-mêmes. Les sociétés urbaines deviennent plus violentes en Suisse et ailleurs en Europe. La crise sociale, la croissance des inégalités, le relâchement du lien social et la facilité à commettre des délits y sont certainement pour quelque chose. Mais les variations dans les statistiques sur la criminalité dépendent aussi des décisions de police visant à réprimer plus fortement un acte. La police est parfois poussée par l'opinion publique à porter une attention accrue à certains types de populations. Il faut spécifier que certaines victimes sont de mieux en mieux écoutées et encadrées, comme les femmes qui subissent des violences conjugales. En revanche, le récit si souvent évoqué d'une «violence importée» de l'étranger me semble réducteur. Dans le canton de Vaud en 2012, plus des trois quarts des infractions pénales, ont été prononcées contre des personnes résidant en Suisse.

Avec les interdictions de périmètres, ne cherche-t-on pas à rendre invisibles ceux qui dérangent?

La stigmatisation de certains groupes témoigne d'une montée préoccupante de l'intolérance. La présence dans l'espace public de mendiants, dealers, petits voyous, personnes dépendantes aux substances psychotropes et marginaux de toutes sortes fait désordre. Leur différence interpellée et donne à voir la face ca-

chée de notre société. Ils font peur en raison de la violence que leur désaffiliation sociale semble promettre.

Nous espérons de manière cynique que la société puisse prospérer en sécurité en déplaçant en marge de l'espace public des personnes socialement désqualifiées. Mais les marginaux «éloignés» restent des marginaux. Les mesures d'éloignement entretiennent la mécanique de l'exclusion en créant de nouveaux espaces de marginalité ailleurs. Elles ne servent que des intérêts très localisés et conjoncturels d'un certain «propre en ordre» de façade très convenu.

Entre renforcement de la présence policière et mesures d'éloignement, l'heure est à la répression. Avec quelle efficacité? La répression s'attaque aux symptômes sans s'attaquer aux

causes. Elle vise davantage à rassurer des populations inquiètes qu'à répondre au problème de l'intégration sociale dans sa globalité. La tolérance zéro, la désignation de boucs émissaires, l'annonce de leur bannissement radical et de leur enfermement imminent veulent créer l'illusion d'une violence domestiquée. Mais le pire danger d'une politique sécuritaire forte n'est surtout pas celui de son efficacité annoncée. Il se situe dans la tendance à installer la peur et la méfiance comme un fait de notre culture urbaine.

Vous craignez donc des effets pervers?

Oui, la dérive sécuritaire corrompt parfois irrémédiablement le lien social, notre capacité à vivre ensemble en dépit de nos différences. Aujourd'hui, même ceux qui n'ont pas

grand-chose à perdre craignent qu'on leur vole quelque chose. Les personnes âgées, par exemple, qui vivent dans des quartiers tranquilles, ont peur. Nous vivons dans une sorte de paranoïa urbaine. Les slogans sécuritaires sont partout et la méfiance flirte trop souvent avec la discrimination sociale et la xénophobie. Dans certains discours, l'asile serait en train de devenir une question pénale après avoir été une question humanitaire. De telles dérives participent aux tensions et à la violence du monde urbain.

Que pensez-vous de la médiatisation des opérations coup de poing de la police à Lausanne?

C'est le pire des faux remèdes! Ces opérations sont adressées à l'opinion publique et n'ont aucun effet dissuasif à long ter-

me. Leur médiatisation ne sert qu'à la propagande de l'illusion sécuritaire. Le sentiment d'insécurité semble se nourrir de son propre écho médiatique et de la démagogie électorale.

Le discours sécuritaire est aujourd'hui largement partagé entre la droite et la gauche.

Ce qui est choquant, c'est la manière de stigmatiser des groupes minoritaires pour en faire un fonds de commerce électoral. Une partie de la gauche est contaminée par ce discours sécuritaire. Au niveau politique, il manque un discours alternatif.

Quelles alternatives imaginez-vous?

Pour définir des politiques alternatives il faut savoir d'où vient le danger. De qui et de quoi convient-il de se prémunir? Les variables les plus dé-

terminantes en matière de criminalité sont le sexe et l'âge, mais aussi le niveau socio-économique et le niveau de formation. Le renforcement des dispositifs d'intégration sociale (éducation, formation, emploi, etc.) est une clef majeure.

D'autre part, l'espace public doit être ouvert à tous. C'est une condition de la démocratie et de notre liberté. Nous pouvons rendre les villes plus sûres par l'aménagement d'espaces accueillants. Les rues animées, les équipements de proximité et le soin apporté à nos espaces publics ont un caractère préventif. Cela permet de créer la sécurité à travers la présence humaine. Être reconnu par l'autre est un élément fondamental de notre existence. La violence des uns contre les autres doit être régulée par l'importance de la socialisation dans la rue. I



Les patrouilles de police sont devenues de plus en plus fréquentes à Lausanne. Selon Antonio Da Cunha, la répression cible les symptômes de la criminalité sans s'attaquer à ses causes. KEYSTONE/ARCHIVES

Des réponses uniquement sécuritaires

Depuis le début de l'année, le canton de Vaud et la ville de Lausanne ont adopté plusieurs mesures répressives. Et les propositions politiques pour serrer la vis ne sont pas en reste. Petit tour d'horizon.

Mesures d'éloignement

La semaine dernière, le Grand Conseil a chargé une commission d'étudier les moyens de faciliter les interdictions de périmètres pour les délinquants étrangers en donnant la compétence aux juges de paix de chaque district de prononcer de telles mesures. Actuellement, seul le juge de

paix de Lausanne est habilité à le faire. Dans le même mouvement, le Grand Conseil vaudois doit débattre la semaine prochaine d'une proposition de mesures d'éloignement à l'encontre de «ceux qui occupent de façon problématique l'espace publique». Cette proposition vise à lutter contre le trafic de drogue et la mendicité mais aussi à disperser les rassemblements de marginaux. Lausanne a déjà fait un pas de plus en permettant à la police de prononcer des interdictions de périmètres qui visent en particulier les trafiquants de drogue. Cette mesure intervient dans le

Renforcement de la présence policière

Depuis le 1^{er} avril, des patrouilles policières renforcées sillonnent les rues de Lausanne, dans le but de traquer les dealers de rue. La ville a investi l'équivalent de quinze postes à plein temps dans le cadre de son dispositif nommé «Héraclès». Une augmentation des

effectifs de 150 postes est prévue d'ici la fin de l'année pour occuper le terrain. Le canton a quant à lui prévu de se lancer dans la chasse aux dealers dès le 1^{er} juillet avec une opération qui comprend des effectifs additionnels pour la gendarmerie et le Ministère public et davantage de places dans les prisons.

Restriction de la mendicité

A Lausanne, les mendiants sont soumis à des restrictions depuis jeudi dernier. Le nouveau règlement de police lausannoise interdit l'exercice de la mendicité entre autres dans et

devant les magasins, cinémas, parcs publics, zones de jeux et à moins de cinq mètres des automates à billets de transports ou des distributeurs d'argent.

Dans le reste du canton, les pratiques sont diverses. La Riviera et l'Ouest lausannoise interdisent la mendicité depuis 2011. L'UDC a lancé une initiative cantonale en février, visant à interdire totalement la mendicité sur le territoire vaudois. Le parti doit récolter 12 000 signatures d'ici à août.

Justice accélérée

Le Grand Conseil a accepté récemment d'un postulat so-

cialiste qui demande d'accélérer le processus judiciaire pour le traitement de la petite criminalité. Le texte préconise la création d'une structure permanente au sein du Ministère public spécialisée dans le traitement de la criminalité de rue. Il suggère aussi d'étudier l'instauration d'un tribunal de comparution immédiate, qui permettrait de réduire le délai entre la prononciation de la sanction et son exécution. Les élus appuient l'idée d'intervenir à Berne en vue d'une adaptation des bases légales pour permettre la création d'une telle institution. SDT